

## Déclaration du SNUipp FSU à la CAPD du 2 février 2018

La période est encore propice pour souhaiter une bonne année.

Le SNUipp-FSU adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des membres de la CAPD et aux personnels de la DSDEN.

Mais pour l'Éducation nationale, pour ses personnels, l'année 2018 ne s'annonce pas sous les meilleurs augures.

Gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence, durcissement du traitement des demandes d'autorisation d'absence, gestion chaotique des personnels en contrat aidé, abandon du dispositif PDMQDC sans aucune considération pour l'investissement des équipes, réaménagement des rythmes scolaires, autant de points qui cristallisent le mécontentement des personnels et augmente leur découragement.

Pour certains de ces points, la gestion départementale n'est en rien responsable mais pour d'autres, vous en portez la responsabilité, Monsieur l'Inspecteur d'académie.

La circulaire nationale concernant les autorisations d'absence n'a pas été modifiée mais son application au plan départemental réduit aux seules autorisations de droit le bénéficiaire du « avec traitement ». Lors de l'audience que vous nous avez accordée, vous nous avez assuré être attentif aux demandes concernant notamment des rendez-vous médicaux spécifiques.

C'était sans préciser que les collègues devaient, en faisant fi du secret médical, décrire leurs pathologies, pour espérer bénéficier de votre bienveillance.

Certains s'interrogent, comme cette collègue, RQTH, qui cite les 5 maladies auto-immunes dont elle souffre, sur la légitimité de cette demande. D'autres refusent de dévoiler une maladie, un handicap et se résignent à perdre une journée de salaire et d'AGS.

Au-delà de la question éthique que cette gestion soulève, c'est la question de la santé des personnels qui est en jeu et, en la matière, l'Éducation nationale est loin de faire figure d'exemple.

S'agissant de santé, celle des personnels en contrat aidé a, elle aussi, été fortement malmenée.

Depuis septembre, nous bataillons pour que la situation des EVS, dont le contrat n'a pas été renouvelé, soit prise en considération et qu'un accompagnement soit mis en place.

Depuis septembre, c'est une succession d'informations contradictoires, d'annonces, d'annulations de ces mêmes annonces, de signatures d'engagement qui n'aboutissent pas, d'espoirs et de déceptions.

Mme G., ex-EVS en école élémentaire, s'est vu proposer par deux fois, la signature d'un nouveau CUI, et par deux fois, informée qu'au final cela n'était pas possible : plus éligible, rupture trop longue entre les deux contrats, annonce de la fin des CUI au 1<sup>er</sup> janvier, puis reportée finalement au 1<sup>er</sup> mars, baisse du taux de financement par les fonds publics, réticence des gestionnaires d'établissement à signer un contrat voué à disparaître...Autant de verrous, d'obstacles, qui ont jalonné depuis septembre les démarches des personnels.

Ce sont vos services qui ont dû informer Mme G., Mme M., Mme D., Mme M. que les contrats proposés ne pourraient finalement pas être signés. Nous sommes conscients du mal-être que ces annonces ont entraîné pour les gestionnaires.

Affirmons le, la gestion de ces personnes qui ont œuvré dans nos écoles, qui ont contribué au bon fonctionnement du service public d'éducation, à la sécurité des élèves, à la baisse de l'absentéisme, à l'aide aux directeurs et directrices d'écoles, aux équipes, est indigne.

La prochaine carte scolaire verra la suppression définitive des dispositifs PDMQDC.

Le peu de moyens attribués au regard des besoins pour mettre en application les consignes ministérielles vous y oblige. Mais que fait-on de l'investissement des équipes, des remises en cause pédagogiques que cela a entraînées, des dynamiques que cela a créées, des résultats que cela a donnés sur la réussite des élèves ? Car si le ministre de l'EN ne s'est pas donné la peine d'évaluer ce dispositif, les personnels, eux, l'ont fait et ils sont unanimes pour le plébisciter.

Alors non, l'année 2018 ne sera pas une bonne année. Les personnels sont fatigués, découragés, désabusés, dénigrés et humiliés aussi.

Pour faire bonne mesure, une école privée hors contrat, « Espérance banlieues » avalisée par le ministre de l'EN, va ouvrir ses portes à Reims, dans les locaux d'une école publique !

Elle a pour mission, selon les gros titres du journal local, de « redonner l'envie d'apprendre » !

Que fait-on, nous, dans nos écoles publiques, si ce n'est donné l'envie d'apprendre ?

Sommes-nous à ce point médiocres, incompetents pour qu'il soit besoin d'ouvrir des écoles financées par des fonds privés, pour lesquelles aucune condition de diplôme ou de formation n'est exigée ?

Vous comprendrez, j'en suis sûre, Monsieur l'Inspecteur d'académie, que l'état d'esprit des personnels n'est pas au beau fixe.

Le SNUipp-FSU vous demande de tout mettre en œuvre, dans la limite de vos prérogatives, pour redonner confiance aux personnels et leur permettre de d'assurer leurs missions dans de meilleures conditions.